



## Port-Louis

# Campagne de comptage des palourdes



Le comptage et études des palourdes se fait en Petite Mer de Gâvres.

[ PHOTO : OUEST-FRANCE ]

### Depuis 2015

Pour les habitués des Salles et de Kerner, c'est un spectacle récurrent depuis 2015. En effet, l'Amicale des pêcheurs plaisanciers de Port-Louis (APPPL) et ses bénévoles sont mobilisés dans le cadre des campagnes de comptage des palourdes.

### Identifier, compter et mesurer les palourdes

Un équipage armé de pelles, seaux et tamis a mené la première campagne 2023 de comptages des palourdes en Petite Mer de Gâvres. « **Identifier, compter et mesurer les palourdes, toujours au même endroit, permet d'étudier l'évolution (ou la dynamique) de la population dans le temps ; comprendre pourquoi sur un même site la densité de palourdes fluctue d'une année sur l'autre : climat ? Composition des sédiments ? Présence de parcs conchylicoles ? Pression des prélèvements et de la pêche ?** », précisent les bénévoles.

Habituellement menée sur deux journées sur les deux sites cibles de la Petite Mer de Gâvres, cette première campagne s'est déroulée sur une seule journée. Elle a mobilisé dix-huit personnes, dont douze bénévoles de l'APPPL, auxquels se sont associés deux membres de Port-Louis Épices

et quatre étudiants de l'université de Nantes accompagnés par Annick Danis, responsable de la commission science participative de la FNNPP.

### Evolution des populations de palourdes

Effectués depuis huit ans sur seize zones dans sept départements du littoral, ces prélèvements doivent permettre une analyse de l'évolution des populations de palourdes.

Une étude finalisée dans les deux années à venir par une thèse intitulée « Impact des conditions socio-écologiques sur la dynamique des populations de palourdes et conséquences pour leur gestion ».

Porté par l'université de Nantes, ce travail doit contribuer à des réflexions visant à la préservation des écosystèmes et des ressources.

### Amélioration des pratiques autour de la pêche à pied

Cette initiative, menée en partenariat entre la Fédération nationale de la plaisance et des pêches en mer (FNPP), témoigne de « **la volonté partagée entre la FNPP et les associations affiliées d'être acteurs dynamiques, innovants et utiles contribuant à l'amélioration des connaissances et des pratiques en particulier autour de la pêche à pied** ».

